



### **COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL**

## Jeudi 4 juillet 2019 - Mur de Sologne

Le Comité syndical du Syndicat Mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais s'est réuni le **jeudi 4 juillet 2019 à 17h00 à Mur de Sologne**, sur convocation du Président en date du 28 mai 2019.

### **Etaient présents:**

**ANGE**: M. PRIEUR

**BILLY**: Jean-Claude LATREILLE

**CHATILLON-SUR-CHER**: Bruno DANGER

CHEMERY: Françoise CHARLES et Jean-Philippe

**BRAULT** 

LE CONTROIS EN SOLOGNE : Christiane PERON

**COUFFY**: Patrice BRAULT **COURMEMIN**: Edwige DUVAL **FRESNES**: Corine FOINARD

**GIEVRES**: Robert MOUGNE et Françoise GILOT **GY-EN-SOLOGNE**: Jocelyne DUFRAISSE-FRIGOLA **LA CHAPELLE-MONTMARTIN**: Claude CHANAL

LANGON-SUR-CHER: Jean-Marc BARY

LASSAY-SUR-CROISNE: Fanny COMPAIGNON DE

MARCHEVILLE

LOREUX : Jacqueline ECHARD et Joël HERISSET

**MARAY**: Gérard THUE

MENNETOU-SUR-CHER: Christophe THORIN et

Martine TONNARD

**MEUSNES**: Jacky AUGIS

MONTRICHARD - VAL DE CHER: Pierre LANGLAIS et

André MARTIN

MUR DE SOLOGNE : Nathalie LEPAPE et Jérôme FERRE

**NOYERS-SUR-CHER**: André COUETTE

**OISLY: Chantal MARDON** 

**PRUNIERS-EN-SOLOGNE**: Claude THEREZE et Jacqueline

OGNET

**ROMORANTIN-LANTHENAY**: Jeanny LORGEOUX

ROUGEOU : Jean-Paul POIDRAS
SAINT-LOUP-SUR-CHER : Pierre BARBE
SAINT-JULIEN-SUR-CHER : Romain SOURIOUX

SASSAY : Sylviane TURMEAUX et Bruno SIMON

SEIGY: Marc RIBEAU

SELLES-SUR-CHER : Francis MONCHET
VALLIERES-LES-GRANDES : Francis GESMIER
VILLEFRANCHE-SUR-CHER : Isabelle BEAUJARD

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS : Nicole

ROGER

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**: Marie-Pierre BEAU, Christina BROWN, Jacques MARIER, Geneviève

REPINCAY.

Conseil de développement

Mme Anne BOURDIN, Chambre d'Agriculture de Loir-et-

^her

Mme Annick CHARBONNIER, CCI

<u>Conseil Départemental :</u>

M. Jean-Marie JANSSENS Mme Geneviève REPINCAY

M. Jacques Marier

CONSEIL REGIONAL : Tania ANDRE

# Etaient absents excusés :

**CHATEAUVIEUX**: Christian SAUX

CHATRES-SUR-CHER : Claude de CARFORT CHISSAY-EN-TOURAINE : Philippe PLASSAIS

CHOUSSY: Christian PONNELLE
COUDDES: Hubert MARSEAULT

FAVEROLLES-SUR-CHER: Bernard GIRAULT MAREUIL-SUR-CHER: Annick GOINEAU

**MEHERS**: Didier CRECHE

MONTHOU-SUR-CHER: Jean-Michel JOLY

**PONTLEVOY**: Hubert ARMAND

**POUILLE** : Alain GOUTX

**SAINT-AIGNAN** : Stéphanie ROLAND

**SAINT-GEORGES-SUR-CHER**: Philippe GAUTHIER **SAINT-JULIEN-DE-CHEDON**: Bernard CHARRET **SAINT-ROMAIN-SUR-CHER**: Michel TROTIGNON

**SOINGS-EN-SOLOGNE**: Bernard BIETTE

THESEE: Daniel CHARLUTEAU
VILLEHERVIERS: Raphaël HOUGNON

**CC VAL DE CHER - CONTROIS** : Daniel CHARLUTEAU **CC ROMORANTINAIS ET MONESTROIS** : Nicole ROGER

## Assistaient également à la réunion :

- M. Julien BEAUDON, Directeur- Agent de développement du Pays
- Mme Valérie CHAPEAU, Animatrice du Pays d'art et d'histoire
- M. Cyrille MEUNIER, Conseiller en Energie Partagé
- Mme Séverine QUILLET, Secrétaire du Pays
- Mme Megan WILLIAMS, Animatrice LEADER

M. CHANAL remercie M. Yves POTHET, Maire de Mur de Sologne, pour l'accueil. Il en profite pour faire part des excuses des membres du Comité syndical n'ayant pas pu se déplacer, puis présente l'ordre du jour de la réunion.

## Ordre du jour

- 1. Contrat régional de solidarité territoriale
  - a) Information sur l'état d'avancement du CRST
  - b) Information sur la tenue d'un comité de pilotage territorial d'ici la fin d'année 2019
- 2. Véloroute Cœur de France à vélo
  - a) Bilan de la réunion relative à l'élaboration de la charte des usagers
  - b) Calendrier
- 3. IFADER
  - a) Présentation de l'état d'avancement des consommations sur la maquette financière
  - b) Information sur l'avancée du dossier de coopération LEADER avec le GAL Loire Touraine
  - c) Information sur la tenue d'un prochain comité de programmation LEADER
- **4.** PAH
  - a) Retour sur le début de saison 2019
- 5. Questions diverses
  - a) Présentation du site e-logement
- 6. Lancement officiel du COT (ADEME/Région...)
  - a) Présentation du COT
  - b) Conférence de presse avec ADEME/Région/Pays

## 1. Contrat régional de solidarité territoriale

a) Information sur l'état d'avancement du CRST

Julien BEADON présente l'état d'avancement du CRST. Le taux d'engagements des crédits est tout à fait satisfaisant dans la deuxième année du CRST puisque nous sommes à plus de 35 % .

	Dotation initiale	% dot initiale	Montant engagé	Taux d'engagement des crédits
Développer l'emploi et l'économie	3 862 549 €	33%	1 430 149€	37%
Favoriser le mieux être social	594 900 €	5%	682 736€	114%
Renforcer le maillage urbain rural	3 019 000 €	26%	941 200€	31,1%
Action transversale : stratégie régionale biodiversité	410 000 €	4%	44 200€	10,7%
Action transversale : Plan Climat Energie Régional	1 158 700 €	10%	212 300 €	18,3%
Priorité transversale : transition écologique	40 000 €		0€	0%
Action transversale : A VOS ID	500 000 €	4%	84 066€	17%
Enveloppe fongible	1 828 351 €	16%	528 600 €	28,7%
Animation territoriale dédiée au contrat	300 000 €	2%	211 733 €	70,5%
TOTAL ENVELOPPE CRST PVCR	11 713 500 €		4 134 984€	35,3%

Cependant, il est important de noter que plusieurs projets soutenus dans le cadre de ce contrat ont été financé via l'enveloppe fongible. Cela explique notamment un dépassement des engagements de crédits sur l'axe « Mieux être social » ( 114%).

# Quelques exemples de projets accompagnés dans le cadre du CRST

## **AGRICULTURE:**

- Acquisitions de matériels pour exploitation viticole bio, activités de maraichage biologique, pour développer la cueillette de myrtilles à la ferme
- > Acquisition de chambres froides pour conservations de récoltes d'asperges
- Aménagement d'une fromagerie et boutique de vente directe

## **SPORTS:**

Construction du gymnase communautaire de Montrichard-Val de Cher, Réhabilitation Espace Marie-Louise carré Villefranche-sur-Cher, aires multisports (Chatillon, Thésée, Selles sur Cher...)Terrain de foot synthétique à Contres...

# **ENERGIE:**

> ENERGETIS ( Meusnes café-restaurant, isolation restaurant, ST Vincent à Oisly...)

### **ECONOMIE:**

Usine Caillau, Aircos Romorantin, stratégie dev éco Pays...

### **TOURISME:**

Aménagement de la véloroute « Cœur de France à vélo 2019-2022 » et les boucles cyclables prioritaires du Pays

## **BIODIVERSITE ET EAU:**

- > Démarche zéro pesticides, gestion différenciée des espaces verts (Noyers, St Aignan
- Animation du concours des pratiques prairiales en Pays vallée du Cher ...

## **SERVICES:**

- Création d'une salle multi-activités pour l'accueil de 40 enfants à Fresnes
- Cabinet médical secondaire en articulation avec la MSP de Noyers-sur-cher à Meusnes
- Création d'un commerce multi-services et aménagement d'un laboratoire de charcuterie à Vallières les Grandes

### **ESPACES PUBLICS:**

- Aménagement de la place de l'église et de la place dite des commerces à Pruniers en S.
- Aménagements des places publics de Montrichard-Val de Cher
- Aménagement d'une placette au chevet de la collégiale de Saint-Aignan-sur- Cher

## **HABITAT-RENOVATION URBAINE:**

Accompagnement des premières sorties d'opérations de construction de logements et réhabilitation thermique des logements dans le cadre du PRU Favignolles à Romorantin-Lanthenay, MO Bailleurs

## **CULTURE:**

- bibliothèque à Monthou-sur-Cher
- > Financement du poste animatrice PAH

## **FONCIER:**

Réhabilitation de la porte des Béliers à Romorantin-Lanthenay

## Etat des engagements des crédits du CRST Enveloppe Fongible

Le bilan à mi-parcours interviendra à la fin du second semestre 2020, le contrat étant signé pour une durée de 6 ans.

## **Enveloppe fongible**

Une enveloppe fongible d'1 828 531€ à la signature de l'avenant du contrat régional soit 16% de l'enveloppe totale.

Une priorisation de l'utilisation de l'enveloppe fongible a été proposée au regard des projets en stock (406 000€ de projets) et des priorités régionales. Il faut noter que l'utilisation de l'enveloppe fongible est déjà fortement sollicitée.

A la suite du bureau du 18 juin 2019, il est proposé de mobiliser l'enveloppe fongible prioritairement pour les projets relevant des thématiques suivantes :

### SANTE

Maisons de santé pluridisciplinaires et autres structures (priorité régionale) : projets à venir sur une MSP à Pontlevoy et à Villefranche sur cher)

### **ESPACES PUBLICS**

Aménagements d'espaces publics (Mennetou-sur-cher, Billy, Selles-sur-cher)

### **COMMERCES**

Soutien au commerce de proximité

## **SERVICES A LA POPULATION**

Soutien aux projets de structure d'accueil petite enfance

## **HABITAT**

Soutien à la construction et la réhabilitation de logements sociaux

Il faut noter qu'actuellement 528 600€ de crédits d'enveloppe fongible soutiennent les projets suivants :

- Construction d'un terrain multisports à Thésée en 2018 (9 800€)
- Aire Multisports à Selles-sur-Cher (18 700€)
- Construction d'une salle multi-activité à Fresnes (251 400€)
- Aménagement du Penalty à Meusnes et, aménagement d'un commerce et atelier de Charcuterie à Vallières-les-Grandes (248 700€)
- Pumptrack à StAignan sur Cher (27 000€)

D'autres opérations en cours, arriveront prochainement. Lors du bilan à mi-parcours, les élus auront à arbitrer entre les différents projets de construction de logements portés par les bailleurs.

Suite à une réunion d'échange un comité de pilotage comprenant l'ensemble des acteurs du logement et de l'économie ainsi que les collectivités sera mis en place afin d'aboutir à une meilleure sélection des projets.

20 000€ seront réservés sur le CRST pour conduire une étude sur le foncier à l'échelle du Pays.

## Etat des engagements A VOS ID: 500 000€

## Projets engagés sur le dispositif A VOS ID dans le cadre du CRST :

- «La musique classique au grand air, quand la culture parcourt le territoire, entre ville et campagne» (7 154 € engagés) (chef de file : Association Va jouer dehors!)
- «Création du Musée du Blues : aménagement scénographique (conception, décors, graphisme, équipement...)» (40 000€ engagés, chef de file: Association Black Jack Blues)
- «Atelier partagé, Métiers de la mode» (9 521€) (chef de file Chambre des Métiers de Loir-et-Cher)
- «Côté cour-Côté jardin» (27 391 €) (Chef de file:théâtre du Grand Orme à Feings)

	Dotation initiale	Montant engagé (dernière CPR de Juin 2019)	Taux d'engagement des crédits	
A VOS ID	500 000€	84 066 €	17%	

# b) Information sur la tenue d'un comité de pilotage territorial d'ici la fin d'année 2019

Un Comité de pilotage territorial co-présidé et co-animé par les élus régionaux et par les co-signataires, est mis en place pour suivre l'élaboration et l'avancement du Contrat. Réuni à minima une fois par an, afin :

- ✓ de prendre connaissance de l'avancée et de la mise en œuvre des stratégies locales (agenda 21, plan climat territorial, Trame Verte et Bleue...)
- √ de veiller à la dynamique autour du Contrat (informations des maitres d'ouvrage, dialogue avec les acteurs locaux, suivi de l'avancée opérationnelle des projets majeurs
- ✓ de partager les effets des opérations financées au titre du Contrat.

Ce comité de pilotage territorial peut également être réuni, dans une configuration pouvant être élargie, pour partager le suivi d'autres approches territoriales et les problématiques qui se font jour sur le territoire (en matière économique, environnementale, mobilité notamment ...).

Prévoir ce comité territorial de suivi à l'automne 2019 :

• « la mobilité rurale » pourrait être le thème fédérateur de ce comité

### 2. Véloroute Cœur de France à vélo

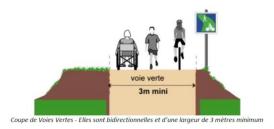
## a) Bilan de la réunion relative à l'élaboration de la charte des usagers

Julien BEAUDON dresse un premier bilan de la réunion relative à l'élaboration de la charte des usagers de la véloroute Cœur de France à vélo, et rappel qu'en début 2019, une rencontre avec la fédération de pêche a été organisé afin de prendre en compte les besoins et pratiques des pêcheurs surtout aux abords de la partie Est du tracé de la véloroute, le long du canal du Berry. Et le 13 juin 2019, une réunion d'échange s'est tenue avec les exploitants agricoles pour permettre d'élaborer la charte des usages agricoles pour la partie OUEST du tracé vélo.

## Pourquoi une charte générale des usages ?

## **Les voies vertes:**

- Des aménagements indépendants du réseau routier ;
- Sécurisation des pratiques des plus vulnérables (cyclistes inexpérimentés, enfants...)
- Offrent un espace de détente linéaire hors du trafic motorisé au sein d'un environnement de bonne qualité (ballade, pratique de la pêche...)



Bien que la cohabitation entre usagers constitue le principe même de l'aménagement, dans les secteurs fortement fréquentés, la mixité des usages peut s'avérer plus problématique.

Une cohabitation entre des usagers ayant des comportements et des vitesses différentes entraine parfois quelques conflits, accentués en cas de fortes fréquentations :

Par ailleurs, la mixité entre activités de loisirs mobiles (randonnée, vélo loisirs) et activités de bord d'eau statiques (pêche) ou agricoles sur des secteurs à forte attractivité tourisme-loisirs peut également être génératrice de conflits.

Cette charte vise à informer l'ensemble des usagers sur l'utilisation et le partage des itinéraires cyclables de type Voies Vertes afin d'améliorer la coexistence entre ces différents usagers (cycliste, pédestre, pêcheurs, agriculteurs...)

## b) Calendrier

## 12 mars 2019

réunion extraordinaire du comité de pilotage élargi pour la restitution finale de l'étude de faisabilité véloroute cœur de France à vélo à Mennetou-sur-Cher (rendu et présentation d'un atlas de 23 cartes opérationnelles du tracé).

Présentation à cette occasion de la charte des bonnes conduites pour les usagers.

### 10 Juillet 2019

rencontre avec l'ABF pour le passage de la véloroute sur le pont canal de Châtillon-sur-Cher.

### Septembre 2019

Lancement du recrutement du Maitre d'œuvre en charge du suivi opérationnel de la véloroute dès réception du rapport final par INDDIGO - cadre du groupement de commandes composé des deux Communauté de Communes du Pays.

## Fin 2019-début 2020

Lancement de la consultation (appel d'offres) relatif aux DCE travaux, signalétique, aménagements, équipements connexes.

### Mi-2020

Ordres de services, démarrage des travaux de la première tranche (Montrichard-Noyers-Villefranchesur-Cher-Châtres sur Cher)

## 3. LEADER

a) Présentation de l'état d'avancement des consommations sur la maquette financière

Megan WILLIAMS fait part de l'état des engagements LEADER.

## **Etat des engagements LEADER**

INIESTILE LEVIDER	Enveloppe financière	Montant angaga			Taux prévu/estimé
<u>19.2 :</u> Fiches actions 1 à 4	675 000 €	346 199,96 €	51,3 %	112 242,00 €	67,92 %
19.3 : Fiche Action coopération	75 000 €	6 921,94 €	9,23 %	5 958,40 €	17,17 %
19.4 : Animation-gestion	250 000 €	98 396,04 €	34 36 %	70 000 € (jusqu'à fin 2020)	67,36 %
TOTAL	1 000 000 €	451 517,94 €	<b>45,15</b> %	188 200,04 €	63,97 %

b) Information sur l'avancée du dossier de coopération LEADER avec le GAL Loire Touraine

Megan Williams a présenté certaines actions avec les Pays en maître d'ouvrage :

- I. Organisation de voyage d'étude sur le thème du tourisme fluvestre les 08 et 09 juillet 2019 en Pays Charolais-Brionnais. Ce dernier étant un territoire reconnu comme destination touristique fluvestre, labellisé « Pays d'art et d'histoire » et disposant également d'un programme LEADER.
- II. Echanges d'expériences sur l'expérimentation régionale VéloTour

La direction du tourisme de la Région CVL a missionné le cluster NEKOE pour initier une méthodologie pour mettre en place des services/aménagements innovants pour les cyclotouristes de la véloroute permettant d'enrichir leur expérience touristique.

3 communes pilotes sélectionnées par la Région en lien avec 3 Pays :

- Pays Loire Touraine : Azay-sur-Cher
- Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais : Langon-sur-Cher
- Pays de Bourges : Mehun sur Yèvre

L'expérimentation a conduit à la réalisation d'un kit méthodologique visant à accompagner les collectivités à mettre en place des services innovants et expérientiels. Dans le cadre de cette coopération, une fiche-action est dédiée à l'organisation de la diffusion de la démarche sur tout le territoire de la véloroute, des réunions d'information seront organisées prochainement.

L'animatrice LEADER a aussi présenté les fiches-actions pouvant mobiliser des actions organisées et portées par les communes et les communautés de communes du territoire :

- Développement de services d'accueil innovants pour les cyclotouristes
- Création d'animations cyclotouristiques autour de l'itinéraire « Cœur de France à Vélo »
- Création d'offres de découverte des communes de la vallée du Cher
- Création d'aménagements et de prestations pour faciliter l'itinérance fluviale
- Création d'animations culturelles et sportives le long du Cher

Un fascicule de présentation détaillée des fiches-actions a été distribué aux membres présents. (Voir Annexe 1)

## c) Information sur la tenue d'un prochain comité de programmation LEADER

Un prochain Comité de Programmation se tiendra en Septembre-Octobre 2019 afin de faire valider les projets fléchés dans les prévisions d'engagement.

Megan Williams a également informé les membres du comité qu'un « Forum LEADER » sera organisé, en lien avec le comité territorial de suivi dans le cadre du CRST, à l'automne 2019. Ce sera l'occasion de présenter le bilan mi-parcours de l'action LEADER, de communiquer et de mobiliser des acteurs (publics/privés) et des projets et enfin, de susciter l'émergence de thématiques à travailler et à envisager pour la prochaine programmation LEADER.

#### **4.** PAH

## a) Retour sur le début de saison 2019

Valérie CHAPEAU présente le bilan de début de saison 2019.

Fréquentation du public individuel : 140 participants aux animations d'avril à juin

Fréquentation du public scolaire : 435 enfants prévisionnels Fréquentation des Centres de Loisirs : 80 enfants prévisionnels

Fréquentation des groupes : 60 visiteurs

Les animations proposées en 2019 rencontrent un véritable engouement auprès du public. Beaucoup de personnes réservent très à l'avance et nous avons été complets dès les premières dates pour le château de la Morinière et l'abbaye de Cornilly.

Nous avons déjà des réservations pour les dates suivantes. Toutefois, il est possible que la fréquentation soit moins élevée qu'en 2018, en raison d'un nombre moindre d'animations et de thématiques proposées dû à une pénurie de guides conférenciers.

# Pays d'art et d'histoire : information sur la programmation 2019

Visites privilèges du château de la Morinière à Mur-de-Sologne

Château du XVI<sup>e</sup> siècle construit par Guillaume Desroches, conducteur de travaux du château de Chambord et Renée Chaudrier, son épouse, tante du poète Ronsard.

Château en cours de restauration via un chantier d'insertion.

### 4 dates de visite.

Visites privilèges de l'Abbaye de Cornilly à Contres

Fondée par un membre de la famille de Donzy, alors seigneurs de Saint-Aignan et par des moines venus de l'abbaye italienne de Vallombreuse.

Victime des vicissitudes de l'Histoire, l'abbaye a été progressivement désaffectée au profit de sa seule et unique fille : Chezal-Benoît (Cher).

# 4 dates de visite

L'hôtel d'Effiat à Montrichard, visites classiques et « Murder party »

Construit dans les premières années du 16<sup>e</sup> siècle par Jacques de Beaune de Semblançay, intendant des finances royales à partir de 1518.

Une « Murder-Party » sera proposée et sera consacrée à l'architecture de l'hôtel et à la personnalité de Jacques de Beaune de Semblançay.

### 5 dates de visites

# <u>Coopération LEADER entre les Pays Loire-Touraine et vallée du Cher et du Romorantinais de l'année 2019.</u>

Une visite découverte des bords du Cher, entre Chissay-en-Touraine et Chisseaux, a été organisée par le Pays Loire Touraine. Environ 25 personnes ont suivi cette visite inédite mêlant à la fois des explications patrimoniales sur les sites religieux des deux communes et l'histoire de la navigation sur le Cher canalisé. Anna BRISSON, guide conférencière pour les deux Pays d'Art et d'Histoire a permis le succès de cette soirée. Le Pays, à son tour, organisera une nouvelle visite similaire, cette fois ci autour du Canal du Berry et du pont-canal de la Sauldre, lors des prochaines Journées Européennes du Patrimoine.

Valérie CHAPEAU envisage, avec Lauriane KEIL, animatrice Pays d'art et d'Histoire du Pays Loire Touraine, une animation commune en 2020, qui pourrait prendre la forme d'un rallye voiture entre plusieurs communes limitrophes des deux territoires.

### **5.** Questions diverses

## a) Présentation du site e-logement

Julien BEAUDON explique qu'une documentation sur le e-logement a été remise aux membres du comité syndical lors du comité, afin de donner toutes les informations, via ce site, sur les possibilités d'hébergements existantes au vu du constat des difficultés rencontrées par les apprenants. Julien précise qu'il serait souhaitable de faire remonter les offres d'hébergements.

Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à vous rapprocher du GIP Alfa Centre, auprès de M. Jean-Christophe DANGREAU au 02 38 77 03 71.

# 6. Lancement officiel du COT (Contrat d'aides à la production de chaleur renouvelable)

Claude CHANAL rappelle que le Pays soutient les projets de son territoire répondant aux enjeux et actions du Plan Climat Energie Régional via le CRST. C'est avec autant d'ambition, et en partenariat avec l'ADEME et la Région, qu'il est légitime de développer les énergies renouvelables sur notre territoire. Le Contrat d'Objectif Territorial (COT) de développement des énergies renouvelables thermiques est un outil immédiatement opérationnel et permettra d'appuyer certaines actions issues des PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) dont l'élaboration est en cours par nos deux Communautés de Communes, qui sont labellisées Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

Tania ANDRE (Région) et Mohamed AMJAHDI (ADEME) rappellent les actions de leurs structures respectives pour faire face aux enjeux climatiques ainsi que la place particulière des énergies renouvelables. L'ADEME et la Région mènent une collaboration ambitieuse dans le cadre du CPER (Contrat de Plan État-Région) et le COT en est l'une des illustrations :

Il s'agit d'une territorialisation (regroupement de plusieurs « petits » projets à l'échelle du Pays) du fond chaleur de l'ADEME complétée par la Région pour arriver à un taux d'aide total de 45% de l'investissement. Tous deux expriment leur satisfaction de voir un nouveau territoire bénéficier du dispositif COT.

## Les différentes filières EnR éligibles ont été détaillées

Hubert DESIRE (Chambre d'agriculture 41 / Bois énergie 41) présente la biomasse en insistant sur la structuration de la filière bois énergie régionale (Bois Énergie 41 pour la promotion et le conseil, la CUMA Bois déchiquetage 41 pour la production de plaquettes, la SCIC Bois Énergie Centre Val de Loire pour la commercialisation des plaquettes). Les principes de fonctionnement d'une chaufferie bois ont été illustrés et un focus sur la stabilité des prix du bois énergie local a été effectué.

La géothermie a été présentée via la projection d' <u>une vidéo de l'AFPG</u> (Association Française des Professionnels de la Géothermie) détaillant le forage et le fonctionnement dans le cas d'un échangeur ouvert (sur nappe d'eau) ou d'un échangeur fermé (sondes géothermique verticales)

Cette dernière technique, moins dépendante de l'hydrogéologie locale, est disponible plus facilement sur le territoire et peut être mutualisée avec certains travaux de fondation. Dans les deux cas, la géothermie est assistée par des pompes à chaleur qui bénéficient alors d'un excellent coefficient de performances et peuvent également fonctionner en rafraichissement.

Cyrille MEUNIER a présenté les filières pour lesquelles aucun projet n'a été identifié, mais qui pourraient être ouvertes en cas de demande. Il s'agit du solaire thermique et la récupération de la chaleur fatale (sur process industriel et méthaniseur,...).

## Plusieurs témoignages se sont ensuite succédés sur des de projets en fonctionnement ou à venir.

Il s'agit de Xavier Almandou (Château de la Morinière) à Mur de Sologne, l'EARL la Gitinière à Soingsen-Sologne, la commune de Selles- sur -Cher.

Une vidéo a été diffusée sur le Château de la Morinière (ISMH à Mur-de-Sologne) et son propriétaire, Xavier ALLEMANDOU, afin de détailler les travaux de restauration qu'il réalise sur son domaine dans le cadre d'un chantier d'insertion et de formation professionnelle pour des jeunes et personnes sans emploi du territoire.

Hubert DESIRÉ a précisé les aspects techniques et économiques du projet de chaufferie bois à alimentation automatique. Cette solution bois a pour particularité, grâce aux aides du COT, d'être moins chère (investissement et fonctionnement) qu'une chaufferie fioul ;Ce qui séduit particulièrement le propriétaire du Château qui envisage également de produire des plaquettes forestières.

L'EARL la Gitinière, horticulteur spécialisé dans les plantes aromatiques bénéficie d'une serre chauffée par la géothermie, financée par l'ADEME. Il en est très satisfait. Dans le cadre du nouveau COT Enr, l'EARL souhaite être soutenue pour l'aménagement d'une nouvelle serre chauffée au bois pour le développement de nouvelles productions.

Francis MONCHET, maire de Selles-sur-Cher a présenté la stratégie énergétique de sa commune aboutissant notamment à la mise en œuvre de plusieurs réseaux de chaleur bois dans sa ville.

Cyrille MEUNIER évoque la démarche mise en place :

- Le COEP (Conseil en Orientation Énergétique du Patrimoine) : C'est une étude pour identifier les bâtiments à enjeux énergétiques prioritaire, complétée par la réalisation d'audits énergétiques ciblés, suivi de travaux d'isolation.

Grégory BARRIER, du bureau d'études CEBI 45 a présenté le réseau de chaleur des Pressigny à Sellessur-Cher; réseau réalisé dans le cadre du TEPCV et inauguré en 2018. Ce premier réseau de chaleur, reliant notamment des installations sportives et une école, a permis à la commune après un an, de faire une économie financière réelle de 29% et fonctionnement satisfaisant.

## Par ailleurs, la commune envisage deux nouveaux projets bois énergie :

- Substitution de la dernière chaudière fioul de la commune (sur le site de sports Passion)
- La création d'un nouveau réseau de chaleur en centre-bourg desservant plusieurs sites communaux.

Grâce aux subventions du COT, l'économie réalisée sur le combustible gaz permet d'autofinancer intégralement le projet sur 20 ans (charge constante et maitrisée pour le budget de la commune) et d'éviter 200 tonnes de CO2 chaque année.

Claude CHANAL remercie l'ensemble des intervenants et insiste sur l'opportunité de cet outil qui doit faciliter le développement de projets sur le territoire. Il souligne que cette possibilité provient de la réunion de plusieurs partenaires et qu'il faudra continuer à travailler tous ensemble pour le faire connaître et identifier de nouveaux projets. Les communes ont notamment un rôle à jouer en tant que maîtres d'ouvrage potentiels porteurs de projets, mais aussi en tant que relais de communication.

Signature officielle du Contrat d'Objectif Territorial par le Pays, l'ADEME et la Région. L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Président lève la séance à 19h20.

> Le Président Claude CHANAL

# Annexe 1 : Fiches-actions de la Coopération PVCR-PLT sur le tourisme fluvestre en Vallée du Cher pouvant concerner des projets communaux/intercommunaux

### Axe 2 : Accompagner l'arrivée de l'itinéraire vélo « Cœur de France à vélo »

# Action 4 : Développement de services d'accueil innovants pour les cyclotouristes

### **Objectifs**

Avec l'arrivée progressive de la véloroute « Cœur de France à Vélo », les communes de la Vallée du Cher devront conforter et valoriser leurs offres de services d'accueil pour les cyclotouristes. Pour se démarquer et proposer une véritable expérience touristique aux cyclotouristes, les territoires traversés par la véloroute aménageront des services d'accueil innovants le long de l'itinéraire (mobilier de repos, de pique-nique, WC et point d'eau, consignes à bagages, arceaux à vélo, garages à vélo, signalétique...).

Moyens nécessaires (matériels, humains, etc.)

Mobiliers, signalétique...

Lieux et dates de réalisation

Communes traversées par la véloroute

2019 à 2021

**Coûts** 

Pour 1 aire de services : jusqu'à 15 000 €

Maîtrise d'ouvrage envisagée

Communes, communautés de communes, prestataires touristiques, associations

**Bénéficiaires** 

Ces aménagements bénéficieront aux cyclotouristes et usagers de la véloroute.

**Publics visés** 

Cyclotouristes

Résultats escomptés pour les bénéficiaires de l'action et pour les zones concernées

Nombre de services d'accueil réalisés : 2

# Action 5 : Création d'animations cyclotouristiques autour de l'itinéraire « Cœur de France à Vélo »

### Objectifs

Afin d'animer l'itinéraire « Cœur de France à Vélo », de nouvelles animations seront proposées dans le cadre de la fête du Vélo (évènement national réalisé sous l'égide de la Fédération Française du Cyclotourisme le 1<sup>er</sup> weekend de juin) et dans le cadre des Echappées à Vélo (évènement régional réalisé par La Région Centre Val de Loire de fin mai à fin septembre).

La participation des territoires à ces évènements d'envergure régionale et nationale, permettra de promouvoir à une échelle plus large l'itinéraire et les territoires des partenaires de la Vallée du Cher.

Des outils de communication (affiches, flyers...) seront réalisés conjointement afin de promouvoir les différentes animations. Chaque partenaire assurera la diffusion de ces supports de communication sur son territoire et utilisera ses moyens de promotion numérique (site Internet, réseaux sociaux, mailing...).

Moyens nécessaires (matériels, humains, etc.)

Prestations et matériels d'animations

Conception et impression des outils de communication

Lieux et dates de réalisation

Communes de la vallée du Cher / 2020-2021

Coûts

Par évènement : 2000 €

# Maîtrise d'ouvrage envisagée

Communes, communautés de communes, Syndicat mixte du Pays Loire Touraine, Syndicat mixte du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais, EPIC/Offices de Tourisme, associations

Bénéficiaires

Les animations bénéficieront aux communes, aux habitants et aux touristes.

**Publics visés** 

Habitants, touristes

Résultats escomptés pour les bénéficiaires de l'action et pour les zones concernées

Nombre d'animations : 4 Nombre de participants : 800

## Axe 3 : Renforcer l'offre de découverte des patrimoines de la Vallée du Cher

## Action 6 : Création d'offres de découverte des communes de la vallée du Cher

### **Objectifs**

Afin de découvrir les territoires de la Vallée du Cher depuis la voie navigable et/ou l'itinéraire cyclable et pour développer une offre touristique fluvestre, de nouvelles offres de découverte du patrimoine des communes traversées par le Cher seront imaginées. Ces offres de découverte doivent permettre de valoriser le patrimoine bâti, naturel, culturel et les savoir-faire associés.

Les supports de méditation du patrimoine (panneaux d'interprétation, dépliant...) seront rédigés en partenariat avec les services Pays d'art et d'histoire de chaque territoire.

### Moyens nécessaires (matériels, humains, etc.)

Conception et réalisation d'outils de médiation du patrimoine, signalétique, prestation/ingénierie d'animation, communication...

### Lieux et dates de réalisation

Communes de la vallée du Cher

2019 à 2021

Coûts

Pour 1 parcours découverte : 6500 €

### Maîtrise d'ouvrage envisagée

Communes, communautés de communes, syndicats, associations, prestataires touristiques

### **Bénéficiaires**

Les offres de découverte bénéficieront aux communes, aux habitants et aux touristes.

## **Publics visés**

Habitants, touristes

Résultats escomptés pour les bénéficiaires de l'action et pour les zones concernées

Nombre de parcours réalisés : 2

## Axe 4 : Renforcer l'offre de tourisme fluvial sur la vallée du Cher

## Action 9 (ex-6): Création d'aménagements et de prestations pour faciliter l'itinérance fluviale

## **Objectifs**

Afin de développer le tourisme fluvial sur la Vallée du Cher, des aménagements (cale, ponton...) facilitant la navigation sur le Cher et le canal de Berry seront mis en œuvre sur les territoires partenaires. De nouvelles offres de navigation sur le Cher seront également proposées en complément de l'offre existante.

# Moyens nécessaires (matériels, humains, etc.)

Aménagements et équipements

Prestation d'animation

# Lieux et dates de réalisation

Communes de la vallée du Cher et du canal de Berry / 2019 à 2021

# Coûts

40 000 €

## Maîtrise d'ouvrage envisagée

Syndicats, prestataires touristiques, communes, communautés de communes, associations

## **Bénéficiaires**

Les usagers du Cher et du Canal de Berry

## **Publics visés**

Habitants, touristes

# Résultats escomptés pour les bénéficiaires de l'action et pour les zones concernées

Nombre d'aménagements réalisés : 2

Nombre de nouvelles offres touristiques créées : 2

# Action 10 : Création d'animations culturelles et sportives le long du Cher

### **Objectifs**

Afin d'animer la Vallée du Cher, des animations culturelles itinérantes seront proposées sur les territoires des partenaires. Les animations pourront prendre des formes diverses : cinéma de plein air, animations dans les guinguettes du bord de Cher, théâtre itinérant, concert, évènement sportif...

Un groupe de travail associant des acteurs locaux de chaque territoire sera constitué pour définir les animations à mettre en œuvre au fil du Cher et la communication à mettre en place. L'animation du groupe de travail pourra être assurée par les deux pays partenaires.

Des outils de communication (affiches, flyers...) seront réalisés conjointement afin de promouvoir les différentes animations. Chaque partenaire assurera la diffusion de ces supports de communication sur son territoire et utilisera ses moyens de promotion numérique (site Internet, réseaux sociaux, mailing...).

# Moyens nécessaires (matériels, humains, etc.)

Prestations et matériels d'animations

Conception et impression des outils de communication

## Lieux et dates de réalisation

Communes de la vallée du Cher

2019 à 2021

## **Coûts**

30 000 €

### Maîtrise d'ouvrage envisagée

Communes, Communautés de communes, associations, privés

#### Bénéficiaires

Les animations bénéficieront aux communes, aux habitants et aux touristes.

## **Publics visés**

Habitants, touristes

# Résultats escomptés pour les bénéficiaires de l'action et pour les zones concernées

Nombre d'animations : 4 Nombre de participants : 200

Nombre de communes concernées : 4